



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département de la SEINE-MARITIME**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE**

**Séance du 11 FEVRIER 2021**

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>19</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

Convocation : 8 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 8 février 2021, sous la Présidence de Mme LELIEVRE Josiane, Maire.

**Etaient présents :**

M. CALTOT Daniel, M. COUILLER Jean-Paul, Mme NEE Amélie, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, M. ORIENT Olivier, M. POTHERAT Frédéric, M. DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER Claude, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme GUERZA Sylvie, Mme TALBOT, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme LECOQ Annie, Mme LELIEVRE.

**Absents excusés :**

M. BRUNG Michel a donné pouvoir à Mme TALBOT,  
M. ZEDDE Alain a donné pouvoir à Mme GUERZA.  
M. TOUTAIN Eric.

**Secrétaire de séance : Madame Sylvie GUERZA.**

**2021/04 - CONTRAT DES ESPACES VERTS – ATTRIBUER LES PRESTATIONS ET AUTORISER LE MAIRE A SIGNER TOUS LES DOCUMENTS INHERENTS :**

Madame le Maire explique que les contrats espaces verts de la commune ont pris fin en fin d'année 2019, au vu de la crise sanitaire, la mise en concurrence n'a pas pu être réalisée. Les contrats ont donc été reconduits par avenants en 2020.

Il est constaté que 3 candidats ont répondu, en fonction des lots (5), à cet effet, 3 sociétés ont répondu au 1er lot, 2 au second lot, 2 au 3ème lot, et 4 au 4ème lot. la Société LECLERQ Espaces verts est la moins disante sur les 3 premiers lots:

- Lot n°1 : 15 215.62 € TTC, soit 12 679.68 € HT.
- Lot n° 2 : 2 649.36 € TTC, soit 2 207.80 € HT.
- Lot n° 3 : 5 037.41 € TTC, soit 4 197.84 € HT.

L'entreprise BARAY est la moins-disante concernant le lot n° 4 pour la somme de 14 472.00 € TTC, soit 12 060 € HT.

L'entreprise DELAHAYE a répondu, seul, au lot n° 5 pour la somme de 3 126.00 € TTC, soit 2 605 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés **ATTRIBUE** les contrats d'espaces verts comme proposé ci-dessus : Lot 1 à 3 : Sté LECLERQ Espaces Verts (pour les sommes respectives de 12 679.68 € HT, 2 207.80 € HT et 4 197 € HT), Lot 4 : Entreprise BARAY pour la somme de 12 060 € HT, Lot 5 à SNC DELAHAYE pour 2 605 € HT, et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents inhérents.

La somme globale de 33 750.32 € HT sera inscrite au BP 2021.

**Affichée le : 18/02/2021**

